



PREFET DE LA REGION
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

Marseille, le

MAIRIE DE VILLELAURE							
ARRIVEE							
LE - 9 SEP. 2016							
Maire	SB	HG	AA	ND	MM	Adjoint	Copie
						Me	

Affaire suivie par :

DREAL Paca, Service de la prévention des risques,
Ghislaine Verrhiest
SMAVD-EPTB Durance, Philippe Picon

Le préfet de région PACA et
Le Président du SMAVD-EPTB Durance

à

(cf liste des destinataires in fine)

Objet : Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondations (SLGRI) de la Durance et ses affluents, consultation des Parties Prenantes

Madame, Monsieur,

La DREAL PACA et l'Etablissement Public Territorial du Bassin de la Durance ont co-animé l'élaboration d'une stratégie de gestion du risque inondation à l'échelle du bassin versant de la Durance. Cette stratégie a vocation à être mise en œuvre, au travers d'un plan d'actions, à partir de janvier 2017 et ce pour une durée de 6 ans.

Cette stratégie s'inscrit dans le cadre de l'application de la Directive européenne « Inondation » sur le Territoire à Risque Important (TRI) d'Avignon-Plaine du Tricastin-Basse Vallée de la Durance. Couvrant un territoire interdépartemental, l'élaboration de la SLGRI de la Durance et ses affluents a fait l'objet de nombreuses commissions techniques inondations et de réunions de présentation du projet en comité plénier du bassin versant de la Durance (association des principales parties prenantes) les 13 novembre 2015 et 8 juillet 2016. Par ailleurs, un arrêté préfectoral en date du 11 juin 2016 désigne les parties prenantes concernées ainsi que le service de l'Etat coordonnateur de la SLGRI.

La stratégie ainsi élaborée a pour objectifs prioritaires:

- de rétablir la continuité et la cohérence de l'action publique comme une priorité fondamentale en matière de prévention des risques d'inondation ;
- d'améliorer la sécurité des populations exposées aux inondations en tenant compte du fonctionnement naturel des milieux aquatiques ;
- de mieux prendre en compte le risque dans l'aménagement et maîtriser le coût des dommages liés à l'inondation ;
- d'améliorer la capacité des territoires exposés à faire face à une crise (améliorer la résilience)
- d'organiser les acteurs et les compétences à l'échelle du bassin versant ;
- de développer la connaissance sur les phénomènes et les risques d'inondation.

Les documents constitutifs de la stratégie locale de gestion des risques d'inondation sur le bassin versant de la Durance et de ses affluents sont aujourd'hui:

- Un document stratégique présentant le contexte et les objectifs de la stratégie ;
- Un plan d'actions détaillé visant à des réalisations concrètes sur les territoires concernés ;
- Un tableau de correspondance entre la SLGRI et le Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) du bassin Rhône Méditerranée publié fin 2015 ;
- L'arrêté préfectoral désignant les parties prenantes de la SLGRI publié en date du 11 juin 2016.

L'ensemble de ces documents sont consultables sur les sites internet suivants :

- DREAL PACA : www.paca.developpement-durable.gouv.fr
- Observatoire Régional des Risques Majeurs de PACA : observatoire-regional-risques-paca.fr
- Réseau Régional des Gestionnaires de Milieux Aquatiques (RRGMA) : www.rrgma-paca.org

Ils sont soumis à l'avis des parties prenantes et du public jusqu'au 15 octobre 2016. Les avis sont à transmettre à l'adresse suivante : SLGRI.Durance@gmail.com.

Les retours de consultation intégrés, la stratégie locale de gestion du risque d'inondation de la Durance et de ses affluents sera approuvée fin 2016.

Les services de la DREAL PACA et du SMAVD-EPTB de la Durance se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.

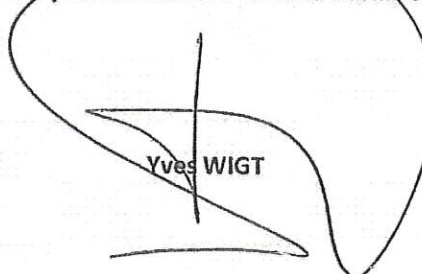
Nous vous remercions par avance de votre mobilisation et votre implication dans cette démarche essentielle pour assurer la protection des populations et un développement responsable du territoire de la Durance.

Le préfet de région PACA



Stéphane BOUILLON

Le président de l'EPTB de la Durance



Yves WIGT